



BTS Communication

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

UFA BAUDIMONT - ARRAS



• PUBLIC

Être âgé.e de moins de 29 ans (sauf, si le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.)

• PRÉREQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel ou d'une certification de niveau 4

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Selon les modalités définies par PARCOURSUP'.

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le.la jeune sera capable de :

- Mettre en œuvre des opérations de communication interne, commerciales et institutionnelles
- participer à la création des différents supports de communication print et web
- Planifier, budgétiser, coordonner les différentes étapes d'un projet de communication
- Mettre en place une veille informationnelle efficace
- Produire et commercialiser des solutions de communication
- Gérer la relation commerciale Agence / annonceur

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Avec le BTS Communication, vous pourrez prétendre à un emploi dans les domaines suivants :

- Communication : chargé de communication / Assistant de communication
- Organisation d'événementiel : conseiller en organisation / chef de projet événementiel
- Développement et promotion publicitaire : assistant chef de publicité / assistant publicité d'agence
- Il peut exercer le métier de chargé de communication, dans une grande entreprise, une collectivité, une PME ou encore une association. Il exerce un métier lié à l'organisation événementielle ou intégrer une régie publicitaire.



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports Théoriques et pratiques – Enseignement général et Professionnel – Mise en situation professionnelle

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau 5
Epreuves d'examen ponctuelles – épreuves écrites, orales et de mises en situation professionnelle

La certification obtenue pour le titulaire s'organise selon deux modalités d'évaluation :

- Evaluations en contrôle en cours de formation
- Examens écrits à la fin du cycle de formation

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 25

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures en centre (pour un parcours normal) échelonnées sur 24 mois (possibilité d'adaptation de parcours selon la situation)

• PROGRAMME

Bloc de compétences :

Projet de communication
Conseil Relation Annonceur
Veille opérationnelle
Atelier de production
Atelier relations commerciales

Enseignements généraux

Cultures de la communication
LV1 anglais
Droit
Economie
Management

• TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 9000 €00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

Toute forme d'organisation : artisanale, commerciale ou industrielle, associative, publique proposant des biens ou des prestations de services dès lors qu'une démarche commerciale est mise en œuvre. en « B to C » (Business to consumer) en direct avec les clients, et en « B to B » (business to business) avec les entreprises.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référent handicap du CFA Jean Bosco -
handicap@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 1^{ère} session 2024

NC %

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

NC %

Taux d'interruption en cours de formation

NC %

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois

NC %

Taux de poursuite d'études

• VALEUR AJOUTÉE:

Accompagnement , sécurisation des parcours, passerelle formation initiale et apprentissage
Projets pédagogiques
Réseaux d'entreprises

Nouvelle formation en apprentissage



COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT
17 rue Saint Maurice – CS 40573
62008 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Katia SAUS